

Pétition pour autorisation d'emprunter de l'argent pour améliorer des chemins.

Une Pétition de *John Grubb, Thomas Musson*, et autres, Habitans des Townships de *Etobicoke, Vaughan, King*, et autres lieux, dans le *Home District*, a été présentée à la Chambre par M. *Price*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que le Chemin qui conduit de *Peacock Inn*, dans *Dundas Street*, et traverse les dits Townships est le seul grand débouché d'une partie riche et fertile du *Home District*;—que si la totalité ou partie de ce Chemin était pontée, égoutté et redressée, cela contribuerait grandement à augmenter la prospérité des habitans du dit Township et autres; que l'on pourrait imposer un droit de péage pour payer le principal et l'intérêt de £3,500, laquelle somme suffirait pour améliorer le dit Chemin, au désir des Pétitionnaires, l'espace de six milles. En conséquence, les Pétitionnaires demandent qu'il soit passé un Bill pour les autoriser à faire un emprunt de £3,500, ou telle autre somme que la Chambre jugera nécessaire pour cette amélioration.

*Ordonné*, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Bill pour le soulagement des personnes infirmes, &c.

*Ordonné*, Que M. *Merritt* ait la permission d'introduire un Bill pour le soulagement des personnes infirmes et hors d'état de gagner leur vie.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Lundi le vingt-huit du courant.

Pétition pour autorisation de bâtir un Pont sur Grand River.

Une Pétition de divers Habitans établis sur les terres de *Grand River*, dans le Comté de *Haldimand*, dans le District de *Niagara*, et autres lieux voisins, dans le District de *Gore*, a été présentée à la Chambre par M. *Thompson*; laquelle a été reçue et lue, exposant la nécessité de construire un Pont sur *Grand River*, au Village de *Caledonia*, Comté de *Haldimand*. Les Pétitionnaires et autres ont déjà souscrit environ £400 pour établir un Pont sur *Grand River*, au dit endroit, et ils obtiendraient facilement une somme suffisante pour cet objet, s'il était passé une loi pour les y autoriser,—et demandant qu'il soit effectivement passé une loi pour cet objet, les autorisant à prélever des péages, ou sous tels autres règlements qu'il plaira à la Chambre prescrire et imposer.

*Ordonné*, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par l'Honorable M. *Moffatt*,

*Résolu*, Que le Greffier de cette Chambre soit autorisé à souscrire aux Papiers-nouvelles publiés en cette Province, pour être déposés sur la Table de la Bibliothèque, et pour compléter les liasses qui s'y trouvent déjà à l'usage des Membres.

*Ordonné*, Que M. *Black* ait la permission d'introduire un Bill pour améliorer l'administration de la Justice criminelle en cette Province.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois d'hui en quinze jours.

*Ordonné*, Que M. *Black* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives.

Le Greffier autorisé à souscrire aux Papiers-nouvelles.

Bill pour améliorer l'administration de la Justice.

Bill pour amender les Lois—Larcin et autres offenses.